



CENTRE SCOLAIRE SAINT-MARC

Collège Saint-Louis
de la Guillotière

TARIFS TRIMESTRIELS 2026-2027

Contribution familiale trimestrielle

Quotient	Tranches		Tarif pour enfant* 1 (ainé)	Tarif pour enfant* 2	Tarif pour enfant* 3	Tarif pour enfant* 4	Tarif pour enfant* 5
Quotient 1	-	7 140	197 €	191 €	108 €	106 €	104 €
Quotient 2	7 141	8 160	285 €	276 €	157 €	154 €	151 €
Quotient 3	8 161	9 690	370 €	359 €	204 €	200 €	196 €
Quotient 4	9 691	11 730	402 €	390 €	221 €	217 €	213 €
Quotient 5	11 731	13 770	452 €	438 €	249 €	244 €	240 €
Quotient 6	13 771	15 300	512 €	497 €	282 €	276 €	271 €
Quotient 7	15 301	18 360	580 €	563 €	319 €	313 €	307 €
Quotient 8	18 361	22 440	675 €	655 €	371 €	365 €	358 €
Quotient 9	22 441	25 500	800 €	776 €	440 €	432 €	424 €
Quotient 10	25 501	40 800	843 €	818 €	464 €	455 €	447 €
Forfait	40801		1 163 €	1 128 €	640 €	628 €	616 €

*uniquement pour les enfants scolarisés dans le Centre Scolaire Saint-Marc

Fréquence :

- 3 factures trimestrielles par année scolaire pour 10 mois de scolarisation,
- une facture ou un avoir fin juin (solde négatif du porte-monnaie de la restauration, bourse, sorties de fin d'année.....)

Comment déterminer votre quotient

Sur l'avis d'imposition, relever :

- Le revenu fiscal de référence ->RFR
- Le nombre de parts ->NP
(Les parents isolés peuvent rajouter une ½ part uniquement si la lettre « T » est mentionnée dans cas particulier de l'avis d'imposition)

Calcul : RFR divisé par NP = Tranche qui correspond au quotient.

Exemple :

- Le revenu fiscal de référence 25 000 € -> RFR
- Le nombre de parts 3 -> NP

25000 / 3 = 8 333,33 => d'après le tableau de la grille tarifaire, vous vous positionnez en **quotient 3**.

Réduction

Les **professeurs ou salariés du Centre Scolaire Saint-Marc**, bénéficient pour leur(s) enfant(s) scolarisé(s) dans le Centre Scolaire Saint-Marc, d'une réduction de 30 % du quotient dans lequel ils se classent en fournissant **une attestation de travail de l'année de référence soit 2026-2027 ainsi que la copie DE TOUTES LES PAGES de l'avis d'imposition 2025 sur les revenus de 2024.**